



HAL
open science

Etudier la topographie de Sippar, une mise en lumière du lieu de vie des nadītum.

Morgane Pique

► **To cite this version:**

Morgane Pique. Etudier la topographie de Sippar, une mise en lumière du lieu de vie des nadītum.. Presses Universitaires du Septentrion. Actes du VIe Colloque des étudiants de Master en Sciences Historiques et Artistiques tenu les 25-26 mai 2020, pp.191-203, 2023, Master [Histoire – Archéologie – Histoire de l’art], 978-2-7574-3728-5. hal-04410074

HAL Id: hal-04410074

<https://hal.science/hal-04410074v1>

Submitted on 22 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HISTOIRE ARCHÉOLOGIE HISTOIRE DE L'ART MASTER

• Bertrand Cosnet • Mathieu Vivas (dir.)

Interpréter les conflits

Valentin Fontana
Benjamin Lovergne
Mauréna Benteboula
Thibaut Woestelandt

Infractions et délits

Elliott Lairie
Grégoire Caron
Coralie Douat
Matthis Dujardin

Corpus et réseaux

Guillaume Grandel
Lucas Fellag
Laure-Hélène Kerrio
Sophie Neyret-Tassan

Individus et identités

Morgane Pique
Aurore Pinceel
Alix Bléchet
Vincent Faivre



2020

La collection

Actes des Colloques des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille

Suivez-nous sur **Facebook** et <https://colloque-master-hhaa.univ-lille.fr/>

MASTER 2020

HISTOIRE • ARCHÉOLOGIE • HISTOIRE DE L'ART

• **Bertrand Cosnet** • **Mathieu Vivas** (dir.)



Ouvrage disponible au format
papier en vente directe aux



et au format numérique
en open access.

ISBN : 978-2-7574-3728-5
ISSN : 2679-117X

2138

Maquette : Jonas Mazot.

On l'oublie trop souvent – paradoxalement, les étudiants eux-mêmes –, mais le deuxième cycle universitaire dans le domaine des Sciences historiques et artistiques est, fondamentalement, celui dont l'objet est d'introduire le candidat à la recherche et à son monde.

Le présent volume découle d'un colloque qui s'inscrit pleinement dans cette optique, car il permet à des étudiants de master et, dans une moindre mesure, de troisième année de licence de se soumettre à une première expérience de communication dans un cadre scientifique formel (une pratique qui est encore rare en France).

Les contributions ont été sélectionnées par un comité scientifique formé d'enseignants-chercheurs et les articles qui en émanent ont aussi été soumis à la critique, via une relecture par le comité éditorial. Pour autant, celui-ci a fait le choix de respecter au maximum l'expression et la pensée de leurs auteurs qui sont, il faut le rappeler, des chercheurs en herbe.

En outre, le lecteur relèvera peut-être l'absence d'unité des diverses contributions ici réunies. Celle-ci a été délibérément voulue. L'idée n'était pas d'offrir un volume sur un thème cohérent, mais de rendre compte de la diversité et de la richesse des études en Sciences historiques et artistiques menées par les étudiants de Lille, de Boulogne-sur-Mer et d'ailleurs.

Bertrand Cosnet, Maître de conférences en Histoire de l'art médiéval, Université de Lille-IRHiS (UMR CNRS 8529) ; **Mathieu Vivas**, Maître de conférences en Histoire et Archéologie du Moyen Âge, Université de Lille-IRHiS (UMR CNRS 8529).

Contributeurs

- Valentin Fontana • Benjamin Lovergne • Mauréna Benteboula • Thibaut Woestelandt
- Elliott Lairie • Grégoire Caron • Coralie Douat • Matthis Dujardin • Guillaume Grandel
- Lucas Fellag • Laure-Hélène Kerrio • Sophie Neyret-Tassan • Morgane Pique
- Aurore Pinceel • Alix Bléchet • Vincent Faivre.

Illustration de couverture :

Costume du chirurgien quarantenaire lors de la peste à Marseille au Lazareth, 1819, brûlant le bubon pestilentiel.

Dans : Louis-Joseph-Marie Robert, Guide sanitaire des gouvernements européens, 1826.

© BNF.

La collection qui accueille le présent volume
a été créée par

Dominic Moreau

Les différentes contributions qui composent cet ouvrage
découlent de communications qui ont préalablement été évaluées
par un comité scientifique composé de :

Marie-Sophie Caruel,

HALMA, Univ. Lille

Bertand Cosnet,

IRHiS, Univ. Lille

Caroline Husquin,

HALMA, Univ. Lille

Sylvain Lesage,

IRHiS, Univ. Lille

Sébastien Martin,

HLLI, Univ. Littoral-Côte d'Opale

Claire Soussen,

HLLI, Univ. Littoral-Côte d'Opale

Mathieu Vivas,






IRHiS, Univ. Lille

Les Presses universitaires du Septentrion

sont une association de cinq universités :

- Université de Lille,
- Université du Littoral – Côte d’Opale,
- Université Polytechnique des Hauts-de-France,
- Université Catholique de Lille,
- Université de Picardie Jules-Verne.

La politique éditoriale est conçue dans les comités éditoriaux. Cinq comités et la collection « Les savoirs mieux de Septentrion » couvrent les grands champs disciplinaires suivants :

-  • Acquisition et Transmission des Savoirs,
-  • Arts et Littératures,
-  • Savoirs et Systèmes de Pensée,
-  • Sciences Sociales,
-  • Temps, Espace et Société.

Publié avec le soutien de l’Université de Lille
et de la Région Hauts-de-France.

© Presses universitaires du Septentrion, 2023
www.septentrion.com
Villeneuve d’Ascq – France

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l’autorisation de l’éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon. L’autorisation d’effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d’Exploitation du Droit de Copie (CFC) 20 rue des Grands-Augustins à Paris.

Bertrand Cosnet et Mathieu Vivas (dir.)

avec les contributions de

Valentin Fontana, Benjamin Lovergne, Mauréna Benteboula,
Thibaut Woestelandt, Elliott Lairie, Grégoire Caron, Coralie Douat,
Matthis Dujardin, Guillaume Grandel, Lucas Fellag, Laure-Hélène Kerrio,
Sophie Neyret-Tassan, Morgane Pique, Aurore Pincheel, Alix Bléchet, Vincent Faivre

HISTOIRE – ARCHÉOLOGIE – HISTOIRE DE L'ART

Master 2020

**Actes du VI^e colloque des étudiants de Master
en Histoire, Archéologie et Histoire de l'Art
de l'université de Lille et de l'université du Littoral-Côte d'Opale
(Villeneuve d'Ascq, 25 et 26 mai 2020)**

Publié sous le patronage
des départements d'Histoire et d'Histoire de l'art et archéologie
des universités de Lille et du Littoral-Côte d'Opale
en collaboration avec les UMR
8164 – HALMA (Univ. Lille, CNRS, MC)
8529 – IRHiS (CNRS, Univ. Lille)
et l'EA
4030 – HLLI-CRHAEL (Univ. Littoral-Côte d'Opale)

Presses universitaires du Septentrion

2023

Politique de diffusion des livres numériques aux Presses universitaires du Septentrion

Les Presses universitaires du Septentrion mettent à la vente les livres numériques sur leur site internet sans appliquer de DRM (Digital Rights Management), ceci afin de ne pas réduire les usages de ses lecteurs. Leurs livres numériques n'en restent pas moins soumis au droit d'auteur.

En conséquence, les Presses universitaires du Septentrion demandent à leurs lecteurs de ne pas diffuser leurs livres numériques sur des plates-formes de partage ni de procéder à de multiples copies privées (> 5).

La violation des droits d'auteurs est constitutive du délit de contrefaçon puni d'une peine de 300 000 euros d'amende et de 3 ans d'emprisonnement (CPI, art. L. 335-2 s.).

Le code de la propriété intellectuelle entend par contrefaçon tous les actes d'utilisation non autorisée de l'œuvre.

La loi incrimine au titre du délit de contrefaçon :

- « toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi » (CPI, art. L. 335-3).
- « le débit [acte de diffusion, notamment par vente, de marchandises contrefaisantes], l'exportation et l'importation des ouvrages "contrefaisants" » (CPI, art. L. 335.2 al. 3).

Source : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Propriete-litteraire-et-artistique>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet des Presses universitaires du Septentrion www.septentrion.com.

Table des matières

Introduction	9
--------------------	---

Bertrand Cosnet et Mathieu Vivas

INTERPRÉTER LES CONFLITS

« L'affaire d'Alveringem » (avril-mai 1283). Conflit et résolution de conflit entre le chapitre de Saint-Omer et le bailli de Furnes.....	17
--	----

Valentin Fontana

<i>Usure publique et cause de dampnacion eternele</i> : l'institution des gardes-orphenes lillois face au pouvoir du prince	35
--	----

Benjamin Lovergne

De la trahison à l'union : le mariage de Bonne d'Artois et de Philippe Le Bon (30 novembre 1424)	49
---	----

Mauréna Benteboula

Histoire du comptage des manifestants : les 1 ^{er} mai à Lille, 1891-1968. Méthode de travail.....	59
--	----

Thibaut Woestelandt

INFRACTIONS ET DÉLITS

« Sa parole est fiable » : la place de la fraude en Haute Mésopotamie et en Anatolie dans la famille de Pūšukēn à l'époque paléo-assyrienne	79
---	----

Elliott Lairie

Réflexions sur deux cas d'homicide dans l'épigraphie romaine	93
--	----

Grégoire Caron

Les illégalismes du logement comme résistances d'un monde rural menacé. Le cas de l'arrondissement d'Amiens entre 1900 et 1915.....	107
---	-----

Coralie Douat

Le grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing est-il un « boulevard de la mort » ?
Le phénomène de l'accident de la route sur le grand boulevard
au début du xx^e siècle (1909-1939) 121

Matthis Dujardin

CORPUS ET RÉSEAUX

Les réseaux de relations dans la correspondance
de Gerbert d'Aurillac (982/983-997) : jalons pour une étude réticulaire..... 137

Guillaume Grandel

La fixation des motifs iconographiques dans les croix-reliquaires
septentrionales du xiii^e siècle : le cas du soleil et de la lune 151

Lucas Fellag

Le décor mural du boudoir de l'hôtel Dangé : la genèse des peintures
sur lambris issues des *Fables* de Jean de La Fontaine163

Laure-Hélène Kerrio

La formation artistique féminine à Londres au tournant du xx^e siècle :
l'exemple de Robertine Heriot (1869-1962),
entre dilettantisme et professionnalisme 177

Sophie Neyret-Tassan

INDIVIDUS ET IDENTITÉS

Étudier la topographie de sippar :
une mise en lumière du lieu de vie des *naditum* 191

Morgane Pique

Relire l'inventaire après décès au service d'une histoire matérielle
des femmes et du genre ? Propositions méthodologiques..... 205

Aurore Pinceel

Les portraits de Marie-Jeanne Bertin, marchande de modes
au siècle des Lumières : entre vraisemblance et invention..... 217

Alix Bléchet

Graffiti et inscriptions de la Grande Guerre. L'identité souterraine
des combattants dans les entrailles des muches de Bouzincourt..... 231

Vincent Faivre

INDIVIDUS ET IDENTITÉS

Étudier la topographie de sippar : une mise en lumière du lieu de vie des *naditum*¹

Morgane Pique

Résumé – Šamaš, le dieu mésopotamien du Soleil et de la Justice, est le dieu protecteur de l'antique Sippar, aujourd'hui située au sud de Bagdad. Cette ville abritait la communauté des *naditum*, prêtresses vouées à Šamaš à l'époque paléobabylonienne (2002-1595 av. n. è.). Que pouvait-on retrouver à Sippar à cette période ? Entre quartier religieux, tavernes et zone portuaire, cette étude, portée sur la combinaison des archives des *naditum* avec les données archéologiques, vise à mieux comprendre la topographie de la ville antique mésopotamienne et l'organisation de son espace.

Abstract – Šamaš, Mesopotamian god of the Sun and Justice, was the protector of ancient Sippar, located in what is now the south of Baghdad. The town was home to the *naditum*, a community of priestesses devoted to Šamaš during the old-Babylonian period (2002 to 1595 BCE). What could be found in Sippar at this time? From the religious quarter to the taverns and the harbour, this study, based on *naditum* – related archives combined with archaeological data, aims to better understand the topography of the ancient Mesopotamian town and the way it was organised.

■ Introduction

Les *naditum*² de Sippar, ville actuellement située en Irak, font partie des catégories de femmes les plus étudiées en assyriologie, discipline

1 Article issu d'un mémoire de recherche de première année de master dans le cadre du master *Mondes anciens* spécialité Proche-Orient ancien. Intitulé *Lumière sur les naditum de Šamaš à Sippar. Un nouvel éclairage de la société paléobabylonienne*, il a été préparé sous la direction de D. Lacambre à l'université de Lille – SHS en 2018-2019.

2 Les deux langues anciennes utilisées dans les textes étudiés dans cet article sont le sumérien et l'akkadien, conventionnellement écrits en majuscules pour le premier et en italiques pour le second. Les textes cités sont répertoriés dans le *Cuneiform Digital Library Initiative* (CDLI ; cdli.ucla.edu) et la base de données Archibab (archibab.fr). Quelques indications pour la prononciation des signes diacritiques : š = ts, š̄ = ch, ʔ = t emphatique, u = ou.

spécialisée dans l'histoire, la philologie et l'archéologie du Proche-Orient ancien. Paradoxalement, nos connaissances les concernant sont loin d'être complètes pour plusieurs raisons. Les fouilles archéologiques n'ont pas toujours pu être menées à bien, notamment à cause des conditions naturelles et de la situation instable de la région. Il est donc difficile de s'appuyer uniquement sur des éléments archéologiques précis pour établir des conclusions fiables sur le lieu de vie des *nadītum* de Sippar. Par ailleurs, les sources rédigées en cunéiforme sur des tablettes d'argile qui ont pu être exhumées doivent ensuite être exploitables, puis traduites et publiées. Ce n'est pas le cas de la majorité. Parfois, la provenance des écrits n'est pas identifiable car la sortie de terre fut illégale et les tablettes se sont retrouvées sur le marché de l'Antiquité ou alors n'ont pas été correctement référencées à l'époque de leur découverte.

Le cas de Sippar est différent : des fouilles archéologiques datant de la fin du XIX^e siècle, menées par Hormuzd Rassam puis par Jean-Vincent Scheil, ainsi que des campagnes plus rigoureuses dirigées par l'université de Bagdad avec Walid al-Jadir et Zuhair R. Abdullah dans la deuxième moitié du XX^e siècle, ont fourni des résultats archéologiques et épigraphiques exploitables. Il est désormais possible de situer très précisément Sippar et les éléments de son organisation dans l'espace et d'en apprendre plus sur le cadre de vie des *nadītum* avec l'étude renouvelée des tablettes. Cet article doit beaucoup aux travaux de Katrien de Graef sur ce sujet³.

■ Les *nadītum* de Sippar

L'antique Sippar se trouve à proximité de la ville de Yusufiyah à trente kilomètres au sud de Bagdad (Fig. 1). La ville est idéalement située, là où l'Euphrate et le Tigre sont les plus rapprochés. À l'époque, Sippar était une des seules portes d'entrée vers la Babylonie et sa capitale Babylone. La ville des *nadītum* forme une agglomération composée de deux sites archéologiques principaux, Abu Habbah et Tell ed-Dēr, distants de cinq kilomètres l'un de l'autre. Le temple de Šamaš ainsi que le *gagûm* des *nadītum* se trouvaient à Abu Habbah, ce qui indique que leur champ d'action se tenait principalement sur ce site et ses alentours. Cet article sera donc centré sur l'analyse du site de Abu Habbah.

3 Katrien de Graef, « *In Taberna Quando Sumus. On Taverns, nadītum Women, and the Gagûm in Old Babylonian Sippar* », dans Stephani Lynn Budin, Megan Cifarelli, Agnès Garcia-Ventura et Adelin Millet Albà (dir.), *Gender and methodology in the ancient Near East. Approaches from Assyriology and beyond*, BMO 10, Barcelone, Edicions de la Universitat de Barcelona, 2018, p. 77-115.



Fig. 1 : Localisation de Sippar (cadre noir) par rapport à Bagdad.

© Google Earth.

Les *nadītum* de Sippar sont des femmes qui se consacrent au dieu mésopotamien du Soleil et de la Justice, Šamaš, et qui n'ont en apparence pas le droit d'enfanter. Leur existence est attestée durant l'époque paléobabylonienne (2002-1595 av. n. è.). Elles entrent difficilement dans la catégorie judéo-chrétienne des « religieuses », mais il a été jugé parfois plus simple de les mentionner comme telles, ce qui explique la présence régulière du terme « religieuse-*nadītum* » dans beaucoup de travaux. La plupart des *nadītum* vivaient dans un quartier de la ville appelé *gagûm*, qui leur était destiné mais pas exclusivement réservé. Des textes montrent qu'à côté des maisons de *nadītum* vivant dans le *gagûm* se trouvaient les demeures du personnel du temple de Šamaš, l'Ebabbar, qui travaillait à leurs côtés. Ce quartier semblait être indépendant car il comprenait, en plus des maisons, un bâtiment administratif, un grenier et une porte surveillée par des gardes. La présence de cette porte gardée a longtemps porté à confusion conduisant à penser à tort que les *nadītum* vivaient recluses dans le *gagûm*. Celui-ci aurait fait office de « cloître » selon certains chercheurs. Cependant, nous savons désormais que les *nadītum*, en plus de ne pas être les uniques résidentes du *gagûm*, circulaient librement en dehors de celui-ci, notamment pour traiter d'affaires économiques. En plus d'être consacrées à Šamaš et d'effectuer des actions en lien avec la divinité qui sont encore mal connues, les *nadītum* vendaient, achetaient et louaient des biens immobiliers à Sippar. La majorité était des maisons, des champs et des vergers.

Certaines de ces femmes étaient également propriétaires de tavernes, lieux de rencontre importants en Mésopotamie. Ainsi, en plus d'asseoir le culte local de Šamaš, les *naditum* sont un élément central de la société sippariote, d'autant plus qu'elles viennent de riches familles. Elles sont parfois de sang royal, comme Erišti-Aya, fille de Zimrī-Lîm (1775-1761 av. n. ère), roi de Mari (Tell Hariri, près de la frontière syro-irakienne actuelle).

■ Abu Habbah et ses alentours

La topographie d'Abu Habbah peut être étudiée grâce à trois outils différents : les plans réalisés lors de fouilles archéologiques, les images du programme CORONA capturées en 1968 et, enfin, les images satellites mises à disposition par Google Earth. En combinant ces trois outils, on peut confronter leurs données aux sources écrites.

Les vestiges archéologiques d'Abu Habbah, composés d'anciennes constructions en terre, ne donnent qu'une image partielle de ce que pouvait être Sippar à l'époque paléobabylonienne. Cette période est notamment caractérisée par l'arrivée de tribus nomades et la prise du pouvoir par celles-ci⁴. La deuxième appellation de cette période, « amorrite », est due à la provenance occidentale de ces tribus. Sippar était une ville ceinte de murs, avec des maisons à l'intérieur, des commerces et un quartier religieux, mais la population résidait également à l'extérieur dans des tentes ou dans des constructions légères. Ces dernières sont difficiles à déceler dans le paysage actuel et invisibles sur les images satellites. Pour les voir, un plan topographique indiquant les différentes levées naturelles et artificielles est nécessaire : il fut établi par Léon de Meyer et Hermann Gasche de l'université de Gand, en mission d'études à Abu Habbah en 1975⁵. Il faudrait désormais pouvoir fouiller les premières couches de surface pour établir l'existence d'installations légères ou de campements grâce aux vestiges de petits murs, de foyers ou encore de tombes. Sippar a assurément été le lieu de stationnement de tribus nomades, comme en témoignent deux autres noms donnés à Sippar dans les textes : Sippar-Yahrurum pour Abu Habbah et Sippar-Amnānum pour Tell ed-Dēr, Yahrurum et Amnānum faisant référence à des noms de tribus amorrites.

4 Sur l'époque paléobabylonienne, voir Dominique Charpin, « Histoire politique du Proche-Orient amorrite (2002-1595) », dans Pascal Attinger, Walther Sallaberger et Markus Wäfler (dir.), *Mesopotamien. Die altbabylonische Zeit*, Orbis Biblicus et Orientalis 160/4, Fribourg, Academic Press et Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2004, p. 25-480.

5 Léon de Meyer et Herman Gasche, *Tell ed-Dēr III: Sounding at Abu-Habbah (Sippar)*, Louvain, Peeters, 1980.

Avant d'analyser la topographie d'Abu Habbah, il convient d'étudier ses alentours. Moins de six kilomètres séparaient Abu Habbah de Tell ed-Dēr, ce qui faisait de ces deux sites des « centres-villes » protégés de murailles où se tenait l'activité économique. Il faut imaginer entre les deux tells un bras de l'Euphrate où des canaux d'irrigation en découlant encadraient des champs et des vergers ainsi que des fermes et des hameaux d'habitation. Cette configuration est tout à fait probable en observant le plan topographique réalisé par Léon de Meyer en 1980 : entre les vestiges des canaux d'irrigation antiques et les canaux modernes, les alentours de Sippar ont bénéficié d'aménagements hydrauliques de longue date. Les vestiges semblent découler d'une levée naturelle due aux anciennes crues d'un bras de l'Euphrate. On remarque d'autres petits tells : il y a notamment tell Hammam, à proximité immédiate d'Abu Habbah, et un ensemble de six tells répertoriés sous le nom de tell Gawan, à équidistance d'Abu Habbah et de Tell ed-Dēr. Ces considérations topographiques semblent indiquer que nous étions dans une agglomération, c'est-à-dire « un ensemble urbanisé en continuité, comprenant la ville-mère et sa banlieue » (Géoconfluence). Probablement faut-il alors s'imaginer que la majorité de la population vivait hors de l'enceinte et se rendait à l'intérieur d'Abu Habbah pour y trouver des commerces, des lieux de rencontre ou de décision, ou encore le quartier religieux avec la ziggourat (la tour à étages qui dominait la ville).

■ Une ville où il fait bon vivre

Abu Habbah, site d'une superficie de 96 ha, est topographiquement séparé en trois parties d'après les plans et les images satellites : la ville, le *temenos* et un étang saisonnier. L'étang est visible dans la partie sud-est de l'enceinte, mais il est difficile de dire s'il était présent à l'époque paléobabylonienne puisqu'il n'est pour l'instant pas attesté dans les sources écrites. Lorsque Jean-Vincent Scheil a établi son plan après son passage en janvier 1894, aucun étang ne fut notifié. À l'inverse, l'équipe belge l'a bien noté sur son plan de 1980. Remarquons que la partie nord-est de la ville semble vide de constructions, peut-être était-elle destinée à des champs ou des vergers.

À l'ouest de l'étang se trouve « la ville ». C'est la partie d'Abu Habbah qui n'appartient pas au complexe religieux, le *temenos*. La ville représente 30 % de la surface du site et est probablement composée de plusieurs quartiers. Si les populations nomades s'installent hors de l'enceinte, la ville comporte des quartiers d'habitations pour les populations

sédentaires. Les fouilles ne s'étant pas concentrées sur cette partie du site, les sources textuelles sont à privilégier en les confrontant aux quelques indices archéologiques mis à notre disposition.

Un quartier que l'on peut imaginer comme tel se trouve dans le secteur U106 fouillé par l'université de Bagdad. Celui-ci contient deux niveaux (III et IV), le premier ayant révélé des tablettes datant des rois de Babylone Sîn-muballiṭ (1812-1793 av. n. è.), Hammu-rabi (1792-1750 av. n. è.) et Samsu-iluna (1749-1712 av. n. è.). Des maisons et des tombes avec leurs restes d'offrandes y ont été mises au jour. Les maisons contiennent en moyenne trois à neuf pièces et un système de drainage en tuyaux d'argile cuite. Des allées parfois pavées permettent la circulation entre les maisons. Le niveau IV, correspondant cette fois au début de l'époque amorrite, a également révélé des maisons. Les fondations, dont les premières couches sont en briques cuites, sont profondes. Chaque maison contient une cour entourée de trois pièces sur chacun des trois côtés. Le quatrième côté, dirigé vers le nord, contient deux pièces donnant sur une seconde cour qui contient des tombes construites. Les pièces ont donné des objets intéressants, comme des plaques en terre cuite représentant des lions ou des figurines d'animaux. Ainsi, le secteur U106, situé dans la partie nord de la ville, semble être un quartier d'habitation typique, qui a eu cette fonction sur deux niveaux archéologiques, correspondant au début et au milieu de l'époque paléobabylonienne.

Illustrons maintenant les découvertes archéologiques par les textes retrouvés. La ville, en plus de servir de lieu d'habitation, est aussi un centre social et économique avec ses rues agrémentées d'échoppes, d'ateliers, de marchés et de tavernes. La taverne (*bīt sībim* et *aštammum*) et l'auberge (*aštammum*) sont des établissements qui ont mauvaise réputation : lieux de divertissement, ils seraient également liés à la prostitution. Pourtant à Sippar, les textes les concernant montrent que ces établissements étaient tenus par des *nadītum*, des femmes appartenant donc à l'élite religieuse. On sait que ces établissements fournissaient de la bière. Peut-être que la différence entre les deux réside dans le fait que l'on pouvait séjourner à l'auberge et non à la taverne, mais cette question reste en suspens⁶.

Prenons en exemple la tablette Si.10⁷ : ce texte consignait un legs paternel indique qu'un certain Išū-bani a donné à sa fille *nadītum* de Šamaš, Šāt-Aja, cinq champs d'une surface totale de 45,36 ha, une terre

6 K. de Graef, *op. cit.*, p. 95.

7 Pour ce document, voir Jean-Vincent Scheil, *Une saison de fouilles à Sippar*, MIFAO 1, Le Caire, IFAO, 1902, p. 98-102 et les corrections dans K. de Graef, *op. cit.*, p. 88.

non-cultivée de 1 140 m², une taverne et des magasins situés sur la rue principale, un verger avec une tour, une grande maison, 5 kg d'argent et 10 kg de cuivre, des objets en bois, des bœufs, des vaches, des moutons, des meules et 20 esclaves. Ainsi, les *naditum* et leurs familles étaient extrêmement aisées. Une autre tablette⁸ indique que ladite taverne appartenait auparavant à Išū-bani et ses deux frères. Dans ce texte, une *naditum* de Šamaš, Bettatum, acquiert une maison de 78 m² se trouvant à côté de la rue Šin-tilla[ssu] et d'un magasin possédé par la fratrie. Le devant de la maison est situé sur la « rue principale » et l'arrière sur une taverne et deux magasins appartenant à la fratrie. Ces biens seront légués à Šāt-Aja. Cela correspond à un « pâté de maisons » situé sur la rue principale entre les mains d'une *naditum*. Ces deux textes confirment que Sippar doit bien être perçue comme une ville composée d'une (ou plusieurs ?) rue(s) principale(s), de rues adjacentes, de différents quartiers avec leurs magasins et lieux de rencontres et, enfin, d'espaces cultivables à l'intérieur de la ville. Une autre taverne, non identifiable, est mentionnée dans le texte CT 4 18b⁹. Elle semble être la fournisseuse du temple lors d'une cérémonie en l'honneur de Šamaš, ce qui laisse penser que les deux établissements n'étaient pas très éloignés l'un de l'autre. Cette hypothèse, soutenue par K. de Graef¹⁰, est corroborée par un texte¹¹ de la ville de Mari, où les témoins d'un serment dans le temple se réunissent dans une taverne (*bīt sābitim*) afin d'écrire la tablette confirmant la possession d'un champ, enjeu du serment prêté. Ont-ils alors traversé la ville de Mari pour trouver une taverne, ou celle-ci se trouvait-elle relativement à proximité ? Cette suggestion amène à éventuellement devoir reconsidérer les tavernes, espaces à mauvaise réputation dans nos représentations, non pas exilées dans un quartier sordide de la ville, mais bien intégrées dans l'espace urbain.

■ Le *temenos* et par extension, son *gagûm*

Le lieu où il est le plus probable de repérer des traces des *naditum* est le quartier religieux de Sippar, le *temenos*. Celui-ci est facilement observable sur les images satellites car ce fut la zone la plus fouillée. La ziggourat de Sippar et l'Ebabbar, le temple dédié à Šamaš, le dieu tutélaire de la ville, sont au cœur du complexe religieux et se distinguent facilement (Fig. 2). Trois documents combinés aux images satellites

8 BE 6/1, 13, cf. CDLI n° P258576, Archibab n° T10007.

9 CT 4 18b (= BM 78382), cf. CDLI n° P355781.

10 K. de Graef, *op. cit.*, p. 96.

11 FM V 3, cf. CDLI n° P479723, Archibab n° T6497.

permettent de mieux comprendre la topographie du *temenos* : un schéma de J.-V. Scheil¹², le plan du temple de H. Rassam et le plan topographique établi par L. de Meyer. Le *temenos* occupe 8,5 % de la surface du tell, soit 83 000 m². En comparaison, le célèbre *temenos* de la ville d'Ur fait 88 000 m². Il s'agit donc d'un quartier imposant par sa taille. Les différents plans relèvent une dépression qui sépare le *temenos* du reste de la ville : probablement la surplombait-il légèrement.



Fig. 2 : Zoom sur le temenos avec Z = ziggourat ; S = temple de Šamaš ; A = temple d'Aya ; G = emplacement supposé du gagûm.

© Google Earth.

L'Ebabbar se trouve sur le côté est de la ziggourat et est accompagné, au nord, du temple d'Aya, la parèdre de Šamaš. Le plan de l'Ebabbar est similaire au temple Z de Babylone. De la cour du temple (n° 166), on accède à l'antecella (n° 167) puis à la cella (n° 168), aux murs conservés sur dix mètres de hauteur, qui abrite une plate-forme qui devait sûrement accueillir la statue du dieu solaire.

J.-V. Scheil dit avoir trouvé des galeries et une « bibliothèque » dans un lieu qu'il nomme point R. Dans les environs de ce point, un important locus accompagné d'une réserve adjacente est visible sur le plan de H. Rassam. Une seule porte les relie à la grande cour 37. Ce point R pourrait également correspondre au complexe centré sur la cour 51. Les pièces n° 53 et 55 annexées à cette cour ont produit environ 50 000 tablettes¹³, ce qui pourrait correspondre à la « bibliothèque » de J.-V. Scheil, qui aurait plutôt la fonction de bâtiment d'archives du temple. Enfin, entre ce possible bâtiment administratif et l'Ebabbar a

¹² J.-V. Scheil, *op. cit.*, p. 146.

¹³ L. de Meyer et H. Gasche, *op. cit.*, p. 33.

été enregistré un puits visible dans une cour (n° 176). Ainsi, les traces archéologiques découvertes à ce jour montrent un complexe religieux classique, typique des autres villes de l'époque amorrite.

Les textes en leur état actuel sont peu utiles pour comprendre l'agencement du *temenos*, ce qui n'est pas forcément le cas pour la localisation du *gagûm*. En effet, les archives des *nadītum* ont été retrouvées dans un contexte archéologique certain et enregistrées correctement pour la première fois en 1978 grâce à l'université de Bagdad. Ces archives n'ont pas été retrouvées dans le *temenos*, mais bien dans deux autres secteurs de fouilles, le secteur V108, à 237,5 m au nord et 100 m à l'ouest de la ziggourat et le secteur U106, à 350 m au nord et 237 m à l'est de la ziggourat. Ceci suggère que les *nadītum* ne vivaient peut-être pas toutes dans le *gagûm* si l'un de ces deux secteurs correspondait à ce dernier. Mon hypothèse au sujet de sa localisation porte sur le secteur V108. Cette zone pourrait en effet appartenir au quartier du *gagûm* pour plusieurs raisons : sa proximité immédiate avec le *temenos* ; des plaques avec des motifs mythologiques y ont été retrouvées ; les pièces des bâtiments sont répétitives, ce qui pourrait indiquer un quartier plus administratif. L'équipe irakienne précise qu'aucune maison privée n'a été clairement distinguée puisqu'elle n'a pas retrouvé de système de drains ou de tombes. Rappelons que le *gagûm*, en plus d'être un lieu, était également une institution avec son personnel, dont les *nadītum*, mais aussi le superviseur des *nadītum* (UGULA), un portier (Ī.DU₈), des fonctionnaires et même des scribes.

On a longtemps pensé que le *gagûm* était l'unique lieu d'habitation des *nadītum* et qu'il fonctionnait comme un « monastère » dans lequel elles auraient été cloîtrées. K. De Graef, dans ses travaux¹⁴, contredit cette idée avec les données suivantes : on retrouve 60 attestations de « terrains de maisons » localisés dans le *gagûm*. Certains sont décrits comme des terrains non construits ou des entrepôts. Les maisons semblent trop petites pour être des résidences principales : 42 % des terrains sont inférieurs à 36 m², et seuls 11,3 % ont une taille correcte pour faire office de maisons individuelles – entre 72 m² et 162 m². Puisque les trois quarts de ces textes sont des contrats d'héritage, K. De Graef suggère que ces petits terrains soient en réalité des parties de maisons. Une maison serait donc possédée par plusieurs personnes, mais il est impossible de savoir qui y résidait réellement. Également, les mentions de rues (SILA) et d'une rue principale (SILA.DAGAL.LA) révèlent que le

14 K. de Graef, *op. cit.*, p. 102-105.

gagûm était un quartier urbain classique avec des terrains et bâtiments de différentes natures : on relève un terrain de 648 m²¹⁵, un bâtiment administratif (*bīt gagîm*)¹⁶ mais aussi un grenier (Î.DUB)¹⁷.

D'après les textes, ce quartier était néanmoins en partie clos. Une porte du *gagûm* (*bāb gagîm*) est mentionnée dans plus de 180 textes légaux et économiques impliquant des *nadîtum*¹⁸. Rappelons que durant l'époque paléobabylonienne, les portes avaient une portée très symbolique : on y concluait des contrats, prêtait des serments et beaucoup de rituels de protection y étaient associés. Cette porte était accompagnée de son garde (Î.DU₈ *bāb gagîm*)¹⁹. La porte implique une enceinte ou au moins un mur, et c'est le cas dans trois noms d'années²⁰ qui mentionnent « le mur du *gagûm* ». Concernant la localisation du *gagûm*, une inscription sumérienne sur une brique (RIME 4.3.6.1²¹) commémorant le nom de la quatrième année de Hammu-rabi de Babylone est particulièrement intéressante. Le roi de Babylone raconte qu'il a construit une digue et le mur du *gagûm* au-dessus, puis a creusé le canal d'Aya à proximité. Les digues étant logiquement à l'extérieur pour pouvoir protéger les villes des ennemis et des débordements des fleuves. On peut légitimement suggérer que le mur du *gagûm* soit une partie du mur à l'angle nord/nord-ouest de la ville. La « porte du *gagûm* » pourrait ainsi, quant à elle, être une des portes de Sippar, chacune portant un nom. Les vestiges d'un canal retrouvés dans les environs au nord-ouest de la ville pourraient correspondre au canal d'Aya. Ainsi, l'emplacement du *gagûm* pourrait de plus en plus correspondre à la zone où se trouve le secteur V108, au nord du *temenos*. Seules de nouvelles campagnes archéologiques pourront vérifier cette hypothèse.

15 MHET II/2 200 (= BM 82468 et BM 82469), cf. CDLI n° P481457 et K. de Graef, *op. cit.*, p. 102, n. 79.

16 BE 6/1, 109, cf. CDLI n° P257674 et CT 8 25 (= BM 80164), cf. CDLI n° P365188.

17 CT 8 21c (= BM 80615), cf. CDLI n° P370458.

18 K. de Graef, *op. cit.*, p. 104.

19 CT 2 3 : 23 (= BM 92511), cf. CDLI n° P365084 et CT 47 41 : 23 (= BM 16934), cf. CDLI n° P366172.

20 Les années étaient nommées d'après les hauts faits du roi en place l'année durant. Immerum (environ 1880 av. n. è.) roi indépendant de Sippar : « L'année où Immerum a construit le mur du *gagûm* » ; quatrième année de Hammu-rabi de Babylone : « L'année où il a construit le mur du *gagûm* » ; la dix-huitième année d'Ammi-ditana (1643-1647 av. n. è.) : « L'année où Ammi-ditana [...] construisit le haut mur du *gagûm*, la grande cour de Šamaš » ; d'après les données réunies par K. de Graef, *op. cit.*, p. 105.

21 « At that time, in order to increase (the amount of) food, I piled up a dike in the flooded field (and) built the wall of the cloister upon it. I dug there the canal Aia-ḫegal ("Aia is abundance") and poured abundant water in it. », cf. Douglas Frayne, RIME 4, Toronto, Buffalo, Londres, University of Toronto Press, p. 333, cité par K. de Graef, *op. cit.*, p. 105, n. 89.

■ Le *kārum*, place commerciale

Un lieu très important dans les villes du Proche-Orient antique était le port (*kārum*) puisque les fleuves et leurs branches étaient les axes de communication et de commerce privilégiés. Sippar d'Abu Habbah n'échappe pas à la règle : l'emplacement de Sippar entre le Tigre et l'Euphrate et sa fonction de « porte nord » de la Babylonie induisent qu'Abu Habbah ou Tell ed-Dēr possédaient forcément un port. La ville aurait pu contrôler tout ce qui entrait ou sortait du territoire babylonien par les voies fluviales, en plus d'être facilement approvisionnée.

Défini dans le *Chicago Assyrian Dictionary* d'abord comme « quai, digue » puis comme « quartier/zone portuaire de la ville destiné au commerce et à l'échange », le *kārum* faisait aussi bien office de port en Mésopotamie que d'institution – à l'instar du *gagûm* – qui pourrait s'apparenter de nos jours à une chambre de commerce. On trouve d'ailleurs dans les textes le terme de « superviseur/chef des marchands », « UGULA DAM.GĀR MES ». Rivkah Harris²² pense que cette institution contrôlait notamment les marchandises entrantes et sortantes et s'assurait que les diverses taxes étaient collectées. Le *kārum* était une instance juridique de Sippar, comme en témoigne un rescrit du roi Samsu-iluna²³. Lorsque plusieurs problèmes surviennent concernant des *nadītum*, Samsu-iluna répond en s'adressant en premier lieu au *kārum* et aux juges de Sippar. L'un des problèmes concernait des jeunes filles que des familles faisaient entrer au *gagûm* sans leur donner de quoi subvenir à leurs besoins. Pour résoudre cette situation, Samsu-iluna demande au *kārum* et aux juges de Sippar (entre autres) d'être présents lors de l'entrée de la *nadītum* au *gagûm* pour s'assurer que sa famille lui fournisse le nécessaire. Ce rescrit est la preuve indéniable de la puissance du *kārum* en tant qu'institution et vis-à-vis des *nadītum*.

De nombreuses tablettes attestent la présence d'un *kārum* à Abu Habbah. Dans l'un de ces textes²⁴, une maison est située sur le port (« *aššum bitim ina KAR nadānim-ma* »). Dans un autre texte qui est un

22 Rivkah Harris, *Ancient Sippar. A Demographic Study of an Old-Babylonian City (1894-1595 B.C.)*, PIHANS 36, Istanbul, Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul, 1975, p. 68-71.

23 Dominique Charpin, « Lettres et procès paléo-babyloniens », dans F. Joannès (dir.), *Rendre la justice en Mésopotamie. Archives judiciaires du Proche-Orient ancien (III^e-I^{er} millénaires av. J.-C.)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2000, p. 86-88, n° 43.

24 A3526 : texte inédit du *Chicago Oriental Institute*, cf. *Chicago Assyrian Dictionary*, Volume K, p. 233, cf. CDLI n° P512755.

contrat de location²⁵, les différentes parties se rencontrent au port (« *ina KAR innammarū* »).

Peut-on néanmoins retrouver les traces archéologiques de ce port ? En reprenant les deux plans de l'université belge ainsi que les images satellites actuelles, le quart sud-ouest se révèle être un emplacement potentiel. On constate en effet l'absence de vestiges de muraille dans cet angle. Peut-être qu'une digue faisant office de quai a été emportée par les canaux ou l'ancien bras de l'Euphrate. J. V. Scheil déclare avoir réalisé des fouilles à l'ouest de la ville ceinte et découvert les vestiges d'un canal (« *raqub* ») si profond qu'il n'a jamais atteint son lit, même après avoir trouvé de la terre d'alluvion jusqu'à 3,50 m de profondeur. Ce constat correspond au plan topographique qui révèle les traces d'une ancienne voie d'eau de taille importante à cet endroit. De plus, si le port ne se trouvait pas à proximité de cette zone, il aurait difficilement pu se situer ailleurs dans la ville. Les tablettes publiées par Farouk al-Rawi et Stephanie Dalley²⁶ indiquent des connexions avec le royaume d'Ešnunna et Suse (Iran actuel) et sont directement liées au *kārum*. Ils expliquent que la provenance de ces tablettes suggère que les marchands opéraient depuis une partie centrale de la ville, proche du temple et du *gagūm*. Une des tablettes²⁷, apparemment adressée à une *nadītum* (« Erišti-Šamaš » est un nom récurrent chez les *nadītum*), évoque les « canaux d'Appaya et de Hammu-rabi » ainsi qu'un barrage, qui semblent liés au canal d'Aya, celui que Hammu-rabi mentionne dans son inscription royale. Un grand nombre de voies d'eau se trouvaient donc aux abords de la ville de Sippar, permettant une circulation aisée pour les échanges commerciaux.

Conclusion

Cet article a tenté de mettre en lumière les différents quartiers qui composaient Sippar sur le site de Abu Habbah. Cette dernière et Tell ed-Dēr étaient encadrés par l'Euphrate et le Tigre et leur réseau de canaux. De ce fait, la ville était la porte d'entrée nord de la Babylonie et se devait de pouvoir représenter le pouvoir royal et jouer un rôle économique

25 VAS 9 83/84, cf. CDLI n° P372602.

26 Farouk N. H. al-Rawi et Stéphanie Dalley, *Old Babylonian Texts from Private Houses at Abu Habbah Ancient Sippar*, Edubba 7, Londres, Nabu Publications, 2000. Voir également le compte rendu de cet ouvrage par Dominique Charpin, « Chroniques bibliographiques 5. Économie et société à Sippar et en Babylonie du Nord à l'époque paléobabylonienne », *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale* 99, 2005, p. 133-176.

27 IM 92901 (Edubba 7, n° 126), cf. Archibab n° T16226.

majeur. Hammu-rabi de Babylone y a installé la stèle de son Code, un des premiers « codes » de lois de l'humanité. Šamaš, le dieu de la justice, étant le dieu tutélaire de Sippar, il n'y avait pas d'endroit plus propice.

Pour l'aspect économique, il n'y avait pas non plus de meilleur lieu pour voir se développer une autre institution puissante financièrement : le *gagûm* et ses protagonistes, les *nadītum*. Ces femmes, connues principalement à Sippar – mais qui existaient ailleurs – ont une place fondamentale dans la ville et ses alentours. Religieusement parlant, elles sont associées à Šamaš. Et si elles possèdent leur propre quartier, le *gagûm*, leur vrai lieu d'action est bien l'agglomération entière de Sippar. La topographie du site d'Abu Habbah, combinée aux tablettes relatives aux *nadītum*, confirme qu'elles étaient présentes partout, implicitement – dans des contrats légaux et économiques impliquant des champs, des tavernes ou des canaux ; comme explicitement – en habitant dans le *gagûm*, dans des quartiers d'habitations classiques et en travaillant en collaboration avec le *temenos*.